



Centre nautique:
Port des Abériaux
Route de Promenthoux 4
1197 Prangins

Tél : +41 22 361 92 71
Mob. : +41 79 688 53 85
E-mail: info@gb-waypoint.com
Internet: www.gb-waypoint.com

Siège:
GB WAYPOINT
Gian Luca Brucchiatti
ch. de la Chenalette 5 B
CH-1197 Prangins

REGLEMENT BOAT-SHARING GB WAYPOINT 2021

Le centre nautique *GB WAYPOINT*, ci-après défini « organisateur » propose un programme d'utilisation partagée de bateaux à moteur et à voile (*boat-sharing*), réservée à un nombre limité d'utilisateurs.

Ce règlement modifie et complète le règlement de location, parallèlement souscrit, selon les points suivants :

Abonnements

Chaque utilisateur peut souscrire un ou plusieurs abonnements de location, qui permettent de naviguer à des conditions et tarifs préférentiels.

Les abonnements sont disponibles en trois tailles différentes : mini, midi et maxi.

Chaque utilisateur peut choisir la taille de l'abonnement souhaitée selon son budget et le volume d'utilisation envisagé.

Chaque abonnement est valable uniquement pendant la saison d'achat et n'est pas transmissible, sauf aux conducteurs appartenant au même groupe familial (époux, enfants) et cohabitant sous le même toit. Chaque conducteur devra toutefois souscrire personnellement les règlements et posséder les permis requis.

Le principe des abonnements est le suivant :

Les tarifs de location sont exprimés en Francs Suisses, sur base horaire. Ils varient selon les bateaux et sont dégressifs, selon la durée d'utilisation.

Pour les détenteurs d'abonnements, ces tarifs doivent s'entendre en « unités de location » (UL) :

1 UL = 1FRS

En souscrivant un abonnement MINI, on achète 1000 UL (1000 FRS de location) au prix de FRS 900.-
(On a une remise de 10% sur les tarifs de base).

En souscrivant un abonnement MIDI, on achète 2000 UL (2000 FRS de location) au prix de FRS 1700.-
(On a une remise de 15% sur les tarifs de base).

En souscrivant un abonnement MAXI, on achète 3000 UL (3000 FRS de location) au prix de FRS 2400.-
(On a une remise de 20% sur les tarifs de base).

L'abonnement MAXI permet en plus, en cas de dépassement, de continuer à être facturé avec le même taux de remise (20%) jusqu'à la fin de la saison.

Les abonnements MINI et MIDI ne donnent pas droit au même avantage : les prestations excédant l'abonnement sont facturées au tarif de base. En alternative, un nouvel abonnement peut être souscrit.

La validité des abonnements est limitée à la saison d'achat. La saison du boat-sharing débute le premier samedi de mai et se termine le dernier samedi d'octobre. Aucune prolongation ni remboursement est possible, sauf cause imputable à l'organisateur.

L'indisponibilité des bateaux ne peut pas être mise en cause, si les demandes de réservations sont systématiquement tardives (moins de trois jours ouvrables de préavis), concernent exclusivement des jours fériés ou débutent tard dans la saison.

La location de matériel accessoire (skis, wakeboard, combinaisons, etc. ne peut pas être incluse dans ce système et est facturée séparément, aux tarifs publiés).

Consommation de carburant

Sur demande de l'utilisateur, un compte prépayé pour le carburant pourra être ouvert. L'utilisateur et l'organisateur conviendront d'acomptes prépayés qui couvriront la consommation estimée de carburant pendant la saison ou une partie de celle-ci. Des décomptes intermédiaires pourront être demandés et un décompte final sera établi en fin de saison.

En alternative, les conditions prévues par le règlement de location s'appliquent.

Je souhaite participer au programme de boat-sharing proposé par GB WAYPOINT Gian Luca Brucchiatti à Prangins. J'ai lu et j'accepte ce règlement, le règlement de location, les conditions générales et tarifs GB WAYPOINT 2021.

Nom : Prénom :

Date : Signature :